

Envoyé en préfecture le 10/02/2023
Reçu en préfecture le 10/02/2023
Affiché le **10 FEV. 2023**
ID : 035-213502362-20230209-SG2023_054-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE REDON

Séance du 9 février 2023 - Délibération n° 2023-008

TARIFS DU SPECTACLE "ET PENDANT CE TEMPS SIMONE VEILLE !" (24 MARS 2023)

L'an deux mille vingt-trois, le 9 février à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Redon, dûment convoqué le 30 janvier, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

Nombre de membres du Conseil	
En exercice	29
Présents	22
Votants	28
Vote	
Pour	28
Contre	0
Abstention	1

Président de séance : Monsieur Pascal Duchêne, Maire.

En présence de l'ensemble des membres du Conseil Municipal à l'exception de :

- Absents excusés ayant donné mandat de vote :

Madame Françoise Fouchet, pouvoir donné à Madame Anne-Cécile Hurtel.

Monsieur Jacques Carpentier, pouvoir donné à Monsieur Louis Le Coz.

Monsieur André Croguennec, pouvoir donné à Monsieur Lionel Remande.

Monsieur Jean-Marie Pichon, pouvoir donné à Monsieur Alain Sevestre.

Madame Karen Lanson, pouvoir donné à Monsieur Marc Droguet.

Monsieur Thomas Maréchal, pouvoir donné à Monsieur Loïc L'Haridon.

Madame Édith Jacot, pouvoir donné à Madame Martine Évain.

Secrétaire de séance : Monsieur Valentin Perré.

Rapport de Marc Droguet.

"Et pendant ce temps Simone Veille !" sur une idée folle de TRINIDAD est un spectacle proposé dans le cadre de l'événement municipal "Autour d'elles" le 24 mars 2023 à 20 h 30 dans la salle Le Carré 9.

En tant que premier spectacle programmé par la Ville de Redon au sein de la salle Le Carré 9, il est nécessaire de proposer des tarifs d'entrée pour les spectateurs.

Envoyé en préfecture le 10/02/2023
Reçu en préfecture le 10/02/2023
Affiché le **10 FEV. 2023**
ID : 035-213502362-20230209-SG2023_054-DE

La Commission Patrimoine, Culture et Tourisme dans sa séance du 7 décembre 2022 a proposé les tarifs suivants :

- Tarif plein : 15 €
- Tarif enfants -12 ans : 5 €
- Tarif enfants -5 ans : gratuit

Le Conseil Municipal,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'avis favorable de la Commission Patrimoine, Culture et Tourisme réunie le 7 décembre 2022,
Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,
Après en avoir délibéré,

À L'UNANIMITÉ

APPROUVE les tarifs précités à destination du public pour le spectacle "Et pendant ce temps Simone Veille !" (24 mars 2023).

Pour extrait conforme,

Pascal Duchêne
Maire de Redon



Le Secrétaire de séance,
Valentin Perré
Conseiller Municipal

Mis en ligne le **14 FEV. 2023**